

De jeunes combattantes sans arme

dans la guerre d'Algérie

Il a fallu quatre années pour que les autorités en responsabilité prennent conscience qu'elles étaient face à une guerre de conquête des esprits. Si, sur le terrain militaire, l'armée française remportait des victoires, il fallait enfin entreprendre de gagner des cœurs.... Nombreuses ont été les jeunes filles et jeunes femmes qui se sont engagées pour gagner, sans arme, la bataille de l'émancipation des jeunes délaissés, elles œuvraient afin que l'Algérie reste dans la France. M.S.

Le Service de Formation des Jeunes en Algérie (S.F.J.A) pendant la Guerre d'Algérie - 1954-1962

Par Mesdames Colette GARCIA-ANARDI et Annie PIRAS-SULTANA

BREF HISTORIQUE DU SERVICE DE FORMATION DES JEUNES EN ALGERIE 1954-1962



CFJA type. Photo Jeanine ESCALES-VISCAROS

Par arrêté du 1er décembre 1958 qui complète l'ordonnance du 20 août 1958 l'armée française crée le SERVICE DE FORMATION DES JEUNES EN ALGERIE. Le SFJA est un service de l'armée française.

Le S.F.J.A. , centralisé, à Alger est composé de bureaux interdépartementaux et départementaux dirigés par des officiers.

Sa mission : « *Appliquer toute solution susceptible d'améliorer dans l'immédiat, par une action de masse, la situation matérielle et morale de la jeunesse non scolarisée* » et prévoir la scolarisation complète de l'Algérie avant 1965. »



CFJA KOLEA 59-62- Photo Paule LESAFFRE



Marie-Thérèse PIRO épouse FLOUEST, monitrice au CFJA de Sidi Bel Abbés

En 1958, création du Centre d'Enseignement des Monitrices des Jeunes en Algérie (C.E.M.J.A) à El Biar, en Algérie, puis il est transféré à la Caserne Richemont à NANTES. Les élèves monitrices signent un engagement volontaire avec le S.F.J.A. Comme stipule le contrat : à l'issue de leur formation sanctionnée par un diplôme, elles doivent servir pendant un an et accepter le poste proposé. Les différents enseignements sont : général, ménage, puériculture, sport et activités d'éveil (théâtre, chant, photo, etc.). **Il est à souligner que toutes les monitrices sont affectées dans des zones opérationnelles sous la responsabilité de l'armée.** L'aboutissement de quatre promotions se concrétise par la titularisation de 400 monitrices natives à 95% des trois départements d'Algérie. Le S.F.J.A est placé sous l'autorité militaire et commandé par les généraux GRIBUS, DUNOYER DE SEGONZAC ET BOUDJOUA.



En 1960, ce sont 36 officiers supérieurs, 28 officiers subalternes, 400 sous-lieutenants appelés du contingent issus de l'école de Cherchell, 342 sous-officiers, 34 personnels féminins, 2 856 militaires du rang, 1 400 moniteurs et 200 monitrices qui travaillent au sein de ce service.

Pendant plus de trois ans le nombre de jeunes qui bénéficieront de l'enseignement de CFJA (Centre de Formation des Jeunes en Algérie) va aller en augmentant jusqu'au premier semestre de 1962.

C'est ainsi que l'on dénombre:

En 1959, 39 500 jeunes, **en 1960** 80 000 jeunes, reçoivent l'enseignement des CFJA.

En 1961 : 100 000 jeunes bénéficient d'une formation dispensée par 4500 moniteurs, appelés du contingents, et 300 monitrices. Ils seront en fonction dans 300 internats et 700 foyers sportifs, à cela s'ajoute le centre de formation agricole de Rovigo, proche banlieue d'Alger.

Ils enseignent et forment 100 000 Monitrices de jeunes en Algérie. **Les Centres de Formation des Jeunes en Algérie (C.F.J.A.), les Foyers de Jeunes, les Foyers Sportifs** étaient commandés par des officiers d'active ou appelés du contingent provenant des armées de terre, de l'air ou de mer. Les moniteurs appelés du contingent étaient formés au Centre d'Entraînement des Moniteurs des Jeunes en Algérie (C.E.M.J.A.) à Issoire, Fontenay le Comte, Rivesaltes et Rovigo.

L'effort est considérable et procure des résultats significatifs pour la population, pour la fierté des moniteurs et de l'encadrement.

Mais, **le 30 juin 1962** , le général BOUDJOUA prononce la dissolution du S.F.J.A.

L'Association Nationale du SFJA

Chers amis, moniteurs et monitrices S.F.J.A., et attachés S.A.S ou S.A.U et les AS.S.R.A.*

Colette GARCIA-ANARDI a initié une dynamique pour faire reconnaître, aujourd'hui, nos mérites d'antan.

Grâce à cette initiative, plusieurs d'entre nous ont obtenu la Carte du Combattant et sont déjà décorés de la Croix du Combattant et du Titre de Reconnaissance de la Nation.

N'hésitez pas à la contacter pour faire valoir vos droits et pouvoir prétendre à l'obtention de la Carte du Combattant et du Titre de Reconnaissance de la Nation.



Colette GARCIA-ANARDI

**23, rue des Paradisiers - 34500 Béziers
« asso.sfja@hotmail.fr » - Tel: 04 67 49 00 02**

Témoignage photographique de l'une d'entre nous, récemment décorée.



Annie PIRAS, épouse d'Henri SULTANA (EAP), décorée par Madame Brigitte PREAU, Directrice de l'ONACVG du Var